

Épreuve terminale

Sciences économiques et sociales

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée par le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique approprié à la question et en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

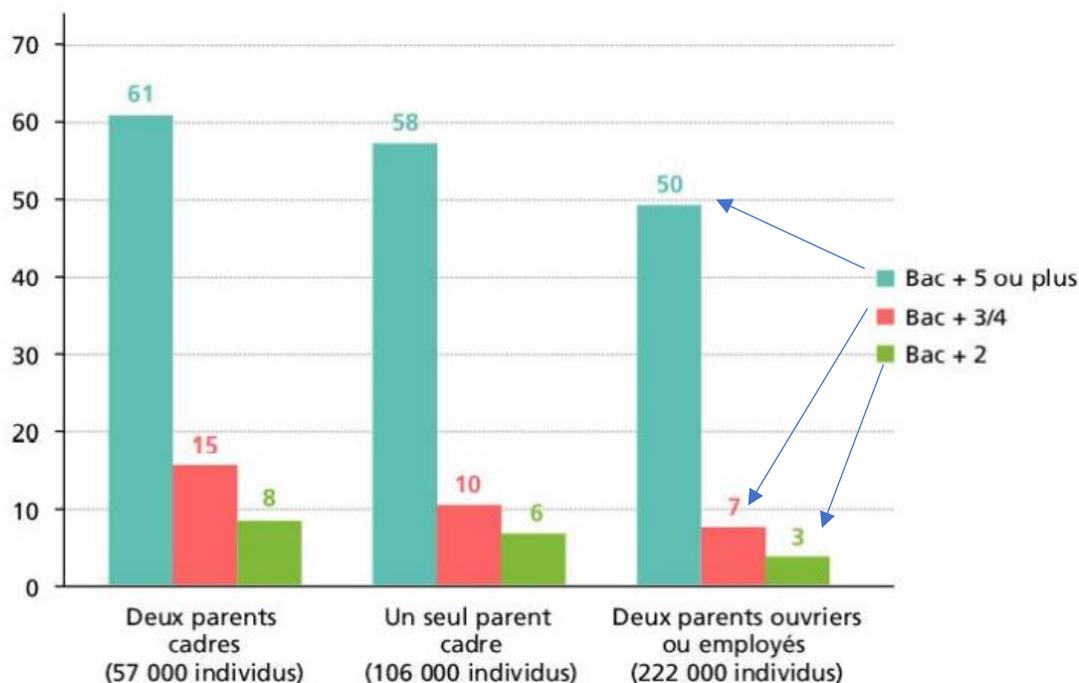
Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

La mobilité sociale ne dépend-elle que du niveau de diplôme ?

DOCUMENT 1

Taux d'accès des jeunes actifs à la catégorie de cadre, selon l'origine sociale et le niveau de diplôme, en 2016, 3 ans après être sorties de formation initiale (en %)



Champ : ensemble des jeunes dont la catégorie socioprofessionnelle des deux parents est connue (506 000 individus).

Source : Céreq enquêtes, *Quand l'école est finie. Enquête sur la génération 2013, 2017.*

DOCUMENT 2

Déjà majoritaires parmi l'ensemble des bacheliers depuis plus de quarante ans, les filles représentent aujourd'hui 56 % des bacheliers généraux, filière préparant le mieux aux études supérieures longues. Elles sont aussi de moins en moins nombreuses à sortir du système scolaire sans aucun diplôme : 25 % en 1990-92, contre 10 % en 2014-16, quand les hommes sont passés de 28 % à 15 % de sortants sans diplôme sur les mêmes périodes. Par ailleurs, leur présence dans l'enseignement supérieur s'est renforcée, notamment aux niveaux les plus élevés (master et doctorat). [...] Sur la période 2014-16, parmi les jeunes sortant de formation initiale, 40 % des hommes et 49 % des femmes étaient diplômées de l'enseignement supérieur, contre respectivement 32 % et 33 % sur la période 1990-92. [...]

Désormais, la part de jeunes femmes qui occupent un emploi de cadre cinq ans après leur entrée sur le marché du travail est devenue équivalente à celle des jeunes hommes. Pour autant, au regard de leur niveau de formation, les jeunes diplômées de l'enseignement supérieur devraient être encore plus fréquemment cadres qu'elles ne le sont. Ainsi, les jeunes femmes titulaires d'un bac+4 et plus accèdent davantage aux postes de cadres que par le passé (63 % en 2015, contre 56 % en 1997), mais encore bien moins souvent que les hommes de mêmes niveaux de diplôme (73 % pour ces derniers en 2015).

T. Couppié et D. Epiphane, « Et les femmes devinrent plus diplômées que les hommes... », *Céreq Bref*, n° 373, 2019. Céreq (Centre d'études et de recherches sur les qualifications), www.cereq.fr.

DOCUMENT 3 - Table de destinée des hommes et des femmes par rapport à leur père en 2010-2014 (en %)

Destinée (fils et filles)	Agriculteurs exploitants	Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Total	Part de pères de chaque PCS (en %)
Origine (père)								
Agriculteurs exploitants	17	6	10	17	25	25	100,0	9
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	1	14	19	24	26	16	100,0	13
Cadres et professions intellectuelles supérieures	1	7	41	28	17	7	100,0	13
Professions intermédiaires	0	6	24	32	24	13	100,0	14
Employés	1	5	15	26	34	19	100,0	10
Ouvriers	1	6	8	20	34	32	100,0	41
Ensemble	2	7	17	24	28	22	100,0	100

Champ : actifs âgés de 35 à 59 ans au moment des enquêtes Emploi de l'Insee 2010-2014.

Note : la somme des valeurs en ligne peut ne pas être égale à 100 en raison des arrondis.

Source : C. Huguère, A. Châteauneuf-Malclès, « La mobilité intergénérationnelle des actifs au début des années 2010 », <http://ses.ens-lyon.fr/>

DOCUMENT 4 - Niveau de vie médian et taux de pauvreté selon la catégorie socioprofessionnelle et la configuration familiale en 2017

	Niveau de vie ² médian (en euros)	Taux de pauvreté ³ (en %)
Selon la PCS		
Indépendants ¹	20 610	22,1
Cadres et professions intellectuelles supérieures	33 090	3,4
Professions intermédiaires	24 550	5,3
Employés	19 530	12,6
Ouvriers	18 660	15,0
Selon la configuration familiale		
Familles monoparentales	14 800	33,6
Couples avec un ou deux enfants	22 410	8,9
Couples avec trois enfants ou plus	17 030	23,1

1. Agriculteurs, artisans, commerçants, chefs d'entreprise.

2. Revenu disponible par unité de consommation, en tenant compte du nombre de personnes dans le ménage.

3. Part d'individus dont le niveau de vie est inférieur à 60 % du niveau de vie médian.

Source : Insee, enquête revenus fiscaux et sociaux 2017.